

<https://www.snetap-fsu.fr/Audience-DROM-au-Ministere-de-l-Education-Nationale.html>



Audience DROM au Ministère de l'Éducation Nationale

- Les Dossiers - Vie fédérale -



Date de mise en ligne : mardi 11 février 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La [FSU](#) a été reçue lundi 10 février 2020 au Ministère de l'Éducation nationale, à sa demande, afin d'exposer la situation des DROM sur deux sujets d'actualité : la réforme des retraites et les moyens alloués pour la rentrée scolaire.

Depuis le 5 décembre dernier, les collègues sont fortement mobilisé.es pour exiger le **retrait du projet de texte sur les retraites**. L'annonce le 10 décembre des dotations négatives, **moins 72 postes pour la Guadeloupe et moins 76 pour la Martinique**, a rajouté à la colère des manifestant.es et s'est traduite par le blocage de tous les établissements à compter du 9 janvier.

Suite aux annonces du ministère indiquant la suspension des suppressions de postes ainsi que l'envoi d'une mission de l'inspection générale en Guadeloupe pour le moment, la [FSU](#) Guadeloupe a appelé à d'autres modalités d'actions que les blocages des établissements. En Martinique, sans réponse du ministère, le mouvement est toujours aussi déterminé.

Lors de l'audience, **la FSU a alerté sur une situation explosive dans tous les territoires ultramarins**, rappelant l'exigence de maintien du niveau des pensions pour les agent.es mais également de moyens nécessaires, pour faire face à la réalité du terrain, avec une véritable prise en compte de la situation : taux de pauvreté, de chômage - des jeunes en particulier - d'illettrisme, de décrochage scolaire, des indicateurs de position sociale ... Tous ces indicateurs nécessitent de revoir en urgence la carte de l'Éducation prioritaire ou encore celle de la ruralité.

Afin que la mission des inspecteurs généraux missionnés pour évaluer la situation se déroule dans les meilleures conditions possibles, la FSU a demandé à ce que le ministère s'engage au-delà de la simple suspension des mesures de carte scolaire.

De même, concernant les retraites, la FSU a rappelé, au-delà de son opposition au projet en cours, la **nécessité de maintenir le pouvoir d'achat** y compris si les cotisations augmentent, le 1/3 DOM ainsi que le niveau des pensions.

La FSU a demandé le calendrier de cette mission en exigeant qu'elle se déroule le plus rapidement possible pour que la rentrée scolaire 2020 s'organise en adéquation avec les moyens nécessaires.

Les Lilas, le 11 février 2020.